



FORMULAIRE DE DEMANDE

POUR UN PERMIS DE VÉGÉTALISATION

À faire parvenir de préférence par mail à energie@floreffe.be ou à l'adresse suivante :

Administration communale de Floreffe – Plan Climat-Energie – Rue Émile-Romedenne 9-11, 5150 Floreffe

Documentation et règlement de végétalisation : www.floreffe.be/

Informations : energie@floreffe.be – 0491/37.39.36

DEMANDEUR

Le demandeur, en remplissant ce formulaire, atteste sur l'honneur être propriétaire de l'immeuble concerné. En cas de copropriété, le demandeur doit fournir un document attestant de l'accord de la copropriété

Nom et Prénom :

Adresse du propriétaire :

.....

Mail : **Téléphone :**

Adresse du placement, si différente de celle du propriétaire :

.....

DISPOSITIF CONCERNÉ

Conformément au règlement, assurez-vous que le trottoir sur lequel vous souhaitez installer la plante grimpante ou le bac à fleur ait une largeur minimale de 150 cm, bordure et installation de la végétalisation comprise.

Le Collège communal octroie le permis de végétaliser sur base de l'analyse technique du service communal gestionnaire. Une réponse est apportée dans tous les cas au demandeur. En cas d'accord, le demandeur s'engage à installer et entretenir son dispositif dans le respect du règlement communal de végétalisation.

VARIÉTÉS DE PLANTES GRIMPANTES : Chèvrefeuille (*Lonicera sp.*), Clématite des Alpes (*Clematis alpina*), Clématite des montagnes (*Clematis montana*), Glycine (*Wisteria sinensis*), Hortensia grimpant (*Hydrangea petiolaris*), Houblon (*Humulus lupulus*),



Jasmin officinal (*Jasminum officinalis*), Lierre des bois (*Hedera helix*), Rosier grimpant, Passiflore (*Passiflora sp.*), Polygonum grimpant (*Polygonum baldschuanicum* – *Fallopia baldschuanica*)

DISPOSITIF SOUHAITÉ

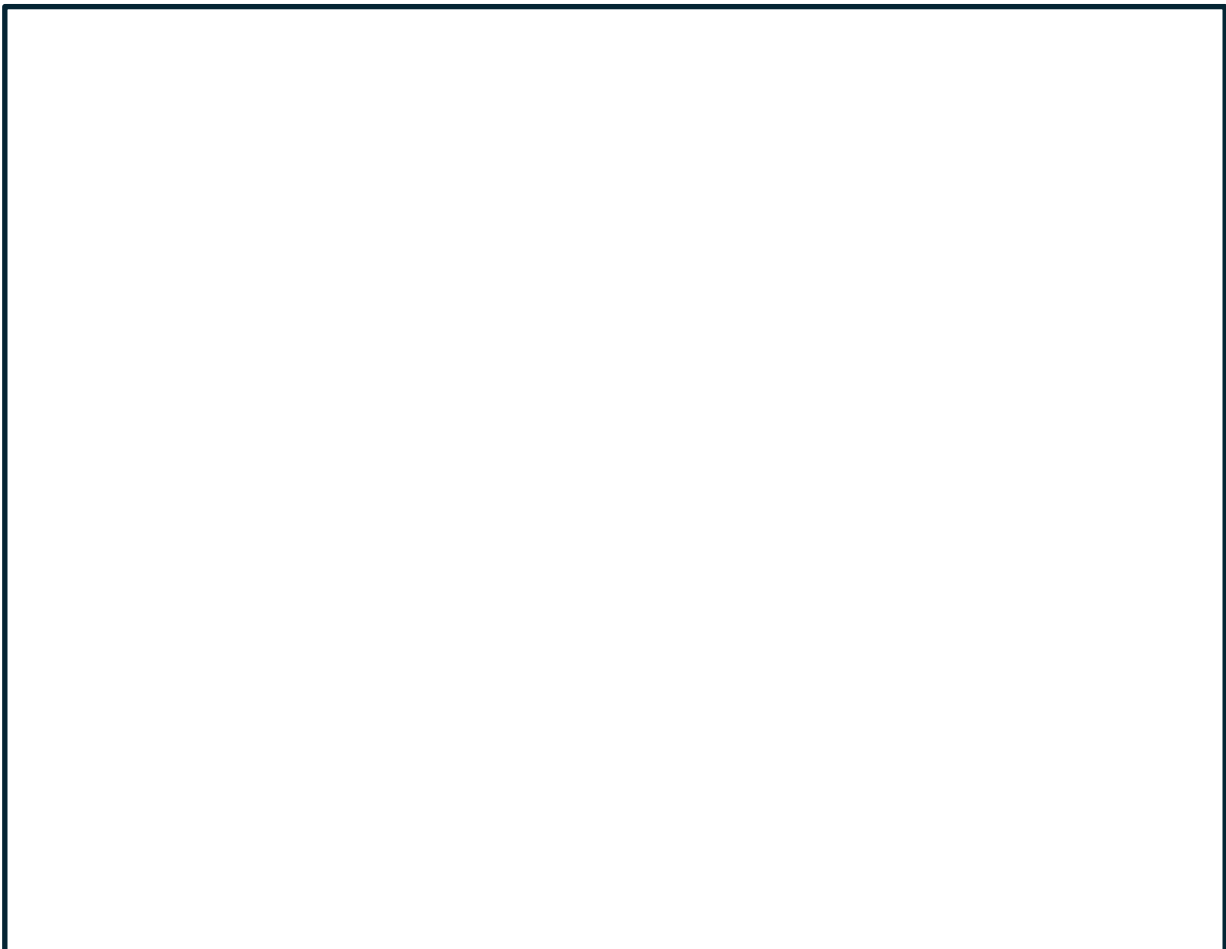
Veuillez cocher 1 seule case et indiquer le choix de la variété de plante ou de fleur :

☐ Plante grimpante :

☐ Bac à fleurs :

DESCRIPTION ET PHOTO DE L'EMPLACEMENT

Veuillez décrire l'emplacement du dispositif souhaité, sous forme de dessin et/ou de texte. En cas de plante grimpante et de la réalisation d'une fosse de plantation, veuillez indiquer sur le dessin où se trouvent les insertions (eau, gaz, électricité, téléphonie,...) d'impétrants dans l'habitation.



Vous pouvez également annexer une photo à votre demande.



UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans ce formulaire sont utilisées uniquement par la Commune de Floreffe dans le cadre de la gestion du projet de végétalisation des façades de l'entité. La Commune de Floreffe s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la Commune de Floreffe (Rue Émile-Romedenne 9-11, 5150 Floreffe - +32 (0)81 447 110 – info@floreffe.be).

☐ **J'ACCEPTE QUE LES INFORMATIONS SAISIES DANS CE FORMULAIRE SOIENT EXPLOITÉES POUR LES FINALITÉS DÉCRITES CI-DESSUS**

LECTURE ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

En signant le présent document, j'atteste sur l'honneur que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères et exacts, et j'atteste avoir pris connaissance du « règlement de végétalisation communal » (disponible sur www.floreffe.be/)

Fait à....., **le**.....

Signature